

MÉMOIRE

PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF

De l'Autorité
régionale
de transport
métropolitain



Comité « Repen Repensé »
Stratégie Action Jeunesse de Repentigny

DÉCEMBRE 2020

 Repentigny
S'épanouir

TABLE DES MATIÈRES

Accompagner la conciliation travail-études dans une région dynamique	3
Mieux desservir les lieux d'activités des jeunes.....	5
Adapter le transport en commun pour une mobilité plus durable	7
Jeunes d'aujourd'hui, ménages de demain	9
Un plan d'action soutenable.....	11

Projet de Plan
stratégique de
développement
du transport
collectif



PRÉAMBULE

Le comité Repen Repensé émane de la Stratégie jeunesse mise sur pied par la Ville de Repentigny dans la continuité des actions réalisées depuis l'actualisation de la Politique de la famille et des aînés en 2015. Cette démarche s'est traduite par l'ouverture d'un dialogue avec les adolescents et les jeunes adultes présents sur le territoire. En particulier, il était important de cerner les besoins et les désirs des 15 à 29 ans, en lien avec leur gouvernement de proximité.

À Repentigny et dans la MRC de L'Assomption, en 2016, les 15 à 29 ans représentaient 17 % de la population totale, une proportion équivalente à celle observée au Québec. Toutefois, entre 2006 et 2016, les jeunes âgés de 15 à 29 ans ont connu un fort accroissement. Alors qu'au Québec ce groupe d'âge déclinait (-1 %), dans la MRC de L'Assomption il augmentait de +6 %, et à Repentigny, de +42 %. Les 20 à 24 ans, notamment, ont connu une croissance de +67 % entre 2006 et 2016.

Avec 5 955 résidents supplémentaires âgés de 15 à 29 ans, la Ville de Repentigny tenait donc à mieux comprendre et à améliorer les conditions gagnantes pour assurer l'avenir des jeunes résidents. Leur présence sur le territoire atteste de l'attractivité croissante du secteur est de la couronne Nord et de la montée d'une nouvelle génération dynamique, aux études ou sur le marché du travail.

Le comité Repen Repensé est composé de jeunes citoyennes et citoyens qui agissent comme relai des besoins et intérêts des Repentignois et Repentignaises âgés entre 15 et 29 ans dans le champ d'action municipal. Ils représentent les jeunes du territoire auprès des instances municipales et participent aux recommandations qui alimenteront les réflexions lors de la planification des différents projets municipaux. Les participants ont des profils variés (arts, sports, politique, nouvelles



technologies). Ils sont étudiants au secondaire, au cégep et à l'université, entrepreneurs, travailleurs et parents.

C'est dans cette optique que s'est inscrite la vaste consultation citoyenne menée durant les mois d'avril et mai 2019. La première étape était un sondage auquel plus de 1 700 jeunes de 15 à 29 ans de la MRC de L'Assomption ont répondu. Les sujets abordés portaient sur divers thèmes, dont celui du transport collectif. Six consultations publiques avec des jeunes âgés de 15 à 29 ans vivant à Repentigny ont complété la démarche, permettant de mettre des mots sur les chiffres recueillis, et de cibler de façon claire les problématiques et solutions.

Le transport collectif est apparu comme un enjeu important pour l'avenir des jeunes de Repentigny : il est très fortement utilisé par les 15 à 29 ans, ce qui lui donne un impact important sur tous les aspects du quotidien de la vie des jeunes. De plus, 94 % des jeunes croient que l'environnement devrait être une priorité pour leur ville et une bonne partie d'entre eux considère que le transport en commun est un levier d'action à leur portée pour avoir un impact positif en ce sens.



Quelques chiffres éloquentes issus du sondage permettent de prouver cette importance :

- ▶ 93 % des 1 700 répondants au sondage considèrent le transport en commun comme important;
- ▶ 60 % des 15 à 29 ans utilisent le transport en commun;
- ▶ 38 % des répondants se sont exprimés à l'effet que les horaires de transport en commun étaient mal adaptés à leurs besoins (études, travail, loisirs);
- ▶ Dans une proportion similaire, soit 35 % des répondants affirment que les trajets ne conviennent pas à leur réalité en matière de déplacement.
- ▶ 49 % des 15 à 29 ans souhaitent une bonification des transports en commun comme moyen d'avoir un impact sur l'environnement.

C'est pour cette raison que le comité Repen Repensé salue la démarche de consultation sur le projet du Plan stratégique de développement (PSD) en transport collectif mise en place par l'Autorité régionale du transport métropolitain (ARTM).

Le comité Repen Repensé encourage le développement de solutions de transport durable qui permettront d'améliorer l'accessibilité de Repentigny et de la MRC de L'Assomption pour les 15 à 29 ans et ouvriront des opportunités pour les jeunes qui souhaitent continuer à y vivre et à y résider.

Le transport en commun a tellement suscité d'intérêt qu'il sera traité à part entière dans la stratégie jeunesse qui verra le jour en janvier 2021: il influence toutes les facettes de la vie des personnes âgées de 15 à 29 ans et, pour cette raison, mérite d'être amélioré en concertation avec les jeunes.

Le comité Repen Repensé soutient donc le développement de solutions de renforcement des options existantes pour le transport en

commun à Repentigny, dans la MRC de L'Assomption, dans la couronne Nord et sur l'ensemble du territoire métropolitain de Montréal. Le comité soutient aussi le développement d'un projet de transport collectif structurant est-ouest en couronne Nord, dans l'axe de l'autoroute 640, afin de garantir aux jeunes un avenir plus durable, fondé sur des solutions d'emploi, de vie, d'études, de loisirs et de mobilité plus respectueuses de l'environnement.

Le développement de ces projets permettrait :

- ▶ D'accompagner la conciliation travail-études dans une région dynamique;
- ▶ De mieux desservir les lieux de résidence et d'activité des jeunes;
- ▶ D'adapter le transport en commun pour une mobilité plus durable;
- ▶ De favoriser le potentiel des jeunes d'aujourd'hui en tant que ménages de demain;
- ▶ D'aller vers un plan d'action soutenable.



ACCOMPAGNER LA CONCILIATION TRAVAIL-ÉTUDES DANS UNE RÉGION DYNAMIQUE

La mobilité, soit la capacité et le potentiel à se déplacer, joue un rôle important pour les jeunes parce qu'elle est un vecteur d'émancipation, mais aussi d'intégration économique et sociale. Dans la MRC de L'Assomption, un territoire dynamique qui rassemble environ 16 % des emplois de la couronne Nord (29 395, en 2016), la mobilité est un outil crucial d'accession aux opportunités d'emploi et d'éducation qui favorisent l'autonomie personnelle, sociale et citoyenne des 15 à 29 ans.

Ce groupe d'âge vit une phase de transition et d'adaptation nouvelle, avec des choix académiques, professionnels et personnels importants. Il est reconnu que la période de la jeunesse s'achève à la fin de la vingtaine, car il s'agit souvent de la fin d'un parcours scolaire, d'un premier emploi, du départ du domicile familial ou encore de la constitution de sa propre famille. Ce groupe est donc très hétérogène, rassemblant des travailleurs à temps plein ou à temps partiel, à faible revenu ou plus aisés, des étudiants, des personnes avec des familles, vivant seules, en colocation ou au domicile familial, etc.

En raison de la diversité de leur profil, les jeunes âgés de 15 à 29 ans vivent souvent des situations inégales d'accès à la mobilité (lieu de résidence, condition socio-économique, secteur d'emploi et d'études). Ils sont contraints à des impératifs différents en termes de conciliation travail-étude. Les options de transport en commun présentes en couronne Nord, dans la MRC de L'Assomption et à Repentigny devraient néanmoins permettre de soutenir et d'accompagner cette phase de transition de manière cohérente et efficace.

Le pôle économique de la MRC de L'Assomption et de Repentigny s'est progressivement affirmé et diversifié au cours de la dernière décennie, ce qui augmente les chances des jeunes de trouver une option de carrière dans le territoire où ils ont grandi. La croissance du nombre d'emplois (+8 %) est supérieure à celle de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) (+6 %) entre 2006 et 2016, et ce, malgré le bouleversement causé par la fermeture d'Electrolux en 2014 (perte de 1 300 emplois directs).



De plus, entre 2006 et 2016, la structure économique de la MRC répond toujours mieux aux besoins associés à la croissance démographique. La part des emplois en agriculture a été divisée par deux. Même si le secteur industriel reste important – les parcs industriels représentent environ 3 000 emplois – le secteur tertiaire non marchand est celui qui a connu le plus fort accroissement (enseignement, santé et assistance sociale). Entre 2011 et 2016, les emplois dans ce secteur augmentent de +209 %, davantage que dans la couronne Nord.



Afin d'assurer une meilleure formation des jeunes à proximité de chez eux, les acteurs clés de la région de Lanaudière se sont mobilisés pour créer le Centre universitaire de Lanaudière (CRUL). En partenariat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et l'Université de Montréal, cet organisme a comme vocation d'harmoniser les services de formation postsecondaire et universitaire destinés aux jeunes en vue de leur assurer les meilleures chances de réussite professionnelle dans le contexte local.

Notons également la présence du Cégep régional de Lanaudière (L'Assomption, Repentigny, Terrebonne), avec des techniques liées aux services médicaux et dentaires, à l'agriculture et aux services administratifs. Ce Cégep abrite aussi INÉDI, le centre collégial de transfert des technologies en design industriel.

Cependant, autant les options d'emploi que celles offertes par les programmes d'études ne répondent pas encore à tous les besoins actuels des jeunes représentés par Repen Repensé. Pour mieux envisager un retour vers Repentigny ou la MRC, ils ont souvent besoin de se former ou d'étudier ailleurs sur le territoire de la couronne Nord, ou dans le Grand Montréal, vers les principaux pôles d'études et d'emploi.

Dans une situation de plein emploi, le transport en commun devient un outil économique important pour les employeurs. Son impact sur le dynamisme et l'attractivité d'une région est bien documenté. La fluidité de la circulation des travailleurs a des répercussions directes sur la productivité des entreprises.

La mise en place d'un projet de transport collectif structurant dans la couronne Nord et le renforcement des options de transport en commun existantes entre Repentigny, la MRC de L'Assomption et le territoire métropolitain de Montréal permettraient d'accompagner les dynamiques de développement économique observées depuis plus de dix ans. En limitant les

irritants liés au transport, le développement du transport en commun favoriserait une meilleure conciliation études-emploi, bénéfique à l'activité économique de la couronne Nord et à l'autonomisation des jeunes.

De plus, les mesures de prévention de la pandémie de la COVID-19 pourraient accentuer des dynamiques déjà observées en couronne Nord. En septembre 2020, la Communauté métropolitaine de Montréal estimait à près de 40 % la part des travailleurs qui télétravaillaient dans le Grand Montréal au 30 mai 2020 et à près de 40 % également la part des emplois qui pourraient être effectués en télétravail dans ce même territoire.¹ Sur un plan prospectif, cette crise pourrait avoir pour conséquence un déplacement de plus grande amplitude des activités (travail, résidence) en couronne Nord. Elle pourrait aussi conduire à l'accroissement des déplacements internes, à l'augmentation de la part du télétravail et des études à distance et au renforcement du poids de la couronne Nord dans les dynamiques métropolitaines.

Cette tendance se combine aussi aux objectifs du PSD, lequel prévoit que 44 % des déplacements seront réalisés en modes actifs et collectifs d'ici 2031-2035, contre 34 % en 2018 (Enquête Origine Destination 2018).²

¹ Communauté Métropolitaine de Montréal (2020). Le télétravail. Perspectives et enjeux d'aménagement pour la région métropolitaine. Notes de travail, 30 septembre, 10 pages.

² ARTM (2020). Projet de plan stratégique de développement du transport collectif, version du 27 octobre, page 73.



MIEUX DESSERVIR LES LIEUX D'ACTIVITÉS DES JEUNES

La meilleure conciliation travail-études par le transport en commun passe d'abord, selon le comité Repen Repensé, par une meilleure desserte des lieux fréquentés par les jeunes. Actuellement, le transport en commun ne dessert pas tout le territoire et la fréquence du service n'est pas assez importante pour leur permettre un plein épanouissement (voir section ci-après). Certains quartiers résidentiels ne sont pas connectés au réseau d'autobus. Le transport en commun ne dessert pas correctement les lieux où les jeunes étudient, travaillent et accèdent à la culture, aux loisirs et aux sports.

Cette situation est particulièrement préoccupante. Les jeunes font face à des situations complexes, dont certaines sont susceptibles de réduire considérablement leurs choix de vie. Il s'agit d'un sujet d'intérêt majeur pour l'ARTM dans la mesure où le travail, les études et les loisirs sont les principaux motifs de déplacement dans le territoire métropolitain et qu'ils ont fortement augmenté au cours des dernières années. L'enquête origine destination de 2018 révélait que le travail représentait 58 % et les études environ un tiers (32 %) des déplacements en pointe matinale dans le territoire métropolitain. Dans la couronne Nord, le nombre de déplacements pour études et pour le travail a fortement augmenté entre 2008 et 2018. Le magasinage, les loisirs et reconduire ou aller chercher quelqu'un ont aussi connu une forte croissance.

La situation vécue par les jeunes de Repentigny et de la MRC de L'Assomption est donc probablement représentative de celle vécue par d'autres 15 à 29 ans dans les secteurs moins bien desservis du territoire métropolitain.



Les jeunes représentés par Repen Repensé signalent que le transport en commun est beaucoup utilisé par ceux d'entre eux qui sont étudiants. Si les jeunes doivent assister à un cours de soir à l'université, le retour à la maison peut devenir un vrai casse-tête. Il s'agit même parfois d'une course contre la montre pour ne pas manquer le dernier autobus.

Les jeunes souhaiteraient effectuer un choix de carrière répondant à leurs aspirations professionnelles et académiques. Il ne faudrait pas que ce choix soit contraint par les possibilités de transport sur le territoire. Toutefois, en raison des enjeux de mobilité auxquels ils sont confrontés, certains des jeunes représentés par Repen Repensé se sont vus contraints d'abandonner leur choix initial de programme d'études pour se tourner vers des options plus accessibles par transport en commun.

La situation actuelle de la mobilité en transport en commun à Repentigny et dans la MRC de L'Assomption ne permet pas aux jeunes de Repentigny et de la MRC de L'Assomption de satisfaire leurs besoins en termes professionnels, d'études et d'accès aux loisirs.

En raison de la faible fréquence de certaines lignes d'autobus ou de train, les jeunes doivent se résoudre à ne pas occuper d'emploi à temps partiel de soir et de fin de semaine dans des territoires moins bien connectés.



Par ailleurs, la moitié et le tiers des répondants au sondage sont amateurs d'arts de la scène et assistent à des spectacles (humour, musique, théâtre, danse) sur la couronne Nord ou à Montréal. Les jeunes apprécient l'offre artistique sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Mais comment assister à ces spectacles en effectuant un choix cohérent avec une condition socio-économique parfois limitée et une préoccupation pour le développement durable?

Le manque de desserte en transport en commun freine donc l'autonomisation des 15 à 29 ans. En entravant la conciliation travail-études et l'accès à la culture, le système de transport en commun mal adapté sur la couronne Nord a un impact négatif sur l'égalité des chances des jeunes de chez-nous par rapport à d'autres, mieux desservis, dans le territoire métropolitain de Montréal.



ADAPTER LE TRANSPORT EN COMMUN POUR UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

Les services de transport collectif dans la MRC de L'Assomption et Repentigny ne répondent pas correctement à la demande des jeunes en matière de mobilité.

57 % des jeunes sondés sont peu ou pas satisfaits de l'horaire et de la fréquence du transport en commun par rapport à leurs activités. 41 % d'entre eux trouvent que ce sont les trajets qui ne sont pas ou peu adaptés à leurs activités. Enfin, 26 % trouvent qu'il n'y a pas assez d'autobus et de train. L'examen des options existantes sur le territoire confirme les raisons de cette insatisfaction :

- ▼ La ligne de train Mascouche connecte la gare Centrale de Montréal à la gare de Mascouche. Ouverte en 2014, cette ligne comprend trois gares sur le territoire de la couronne Nord (Mascouche, Terrebonne, Repentigny). Avec un total de 1 852 300 passagers en 2018, elle propose huit départs en semaine vers Montréal et aucun service la fin de semaine ni les jours fériés. Ce moyen de transport structurant est incomplet. Il consacre l'organisation radiale des déplacements vers le centre sur une base horaire limitée. Il n'offre pas de connexion transversale structurante entre la MRC et l'ouest de la couronne Nord. Les jeunes mentionnent que des horaires supplémentaires hors heures de pointe et en fin de semaine permettraient en partie de pallier les inconvénients actuels;

- ▼ Le service déjà limité doit aussi faire face à de nombreux problèmes de ponctualité, ce qui rend la fiabilité du réseau peu enviable. En effet, les voies ferrées utilisées par les trains de banlieue appartiennent aux compagnies ferroviaires de marchandises du Canadien Pacifique (CP) et du Canadien National (CN). La priorité est donnée aux trains de marchandises et non aux trains de passagers. Avec l'augmentation de l'achalandage des réseaux de transport structurant et de l'offre, la cohabitation des services ferroviaires devient de plus en plus difficile, notamment aux heures de pointe;



▼ Ces désagréments ne peuvent être palliés par les réseaux d'autobus, organisés dans une perspective de rabattement ou de desserte locale ou radiale, mais sûrement pas régionale. Dans le secteur de L'Assomption, 12 lignes d'autobus offrent sept circuits d'autobus internes et quatre circuits externes permettant d'accéder à une station de métro (Radisson). À peine un seul circuit d'autobus offre une connexion avec une autre MRC de la couronne Nord (Terrebonne), sans prolongation vers l'ouest;

▼ De plus, les jeunes remarquent qu'il n'existe pas d'autobus express le long des principales artères nord-sud à Repentigny et dans la MRC, ce qui pourtant éviterait de passer de longues minutes dans des autobus qui effectuent des circuits complexes dans les quartiers. Ainsi, dans la MRC, les territoires de l'Épiphanie et de Saint-Sulpice, ont une desserte en transport en commun presque inexistante et inefficace, notamment pour les étudiants. Pour se rendre au Cégep de Repentigny, ces derniers doivent faire un détour par L'Assomption (perte d'une demi-heure). La question du temps est aggravée par celle de la ponctualité : la fiabilité des autobus est faible, tout comme celle des trains. Trop souvent les autobus sont en avance ou en retard;

▼ Deux terminus d'autobus de grande envergure - Repentigny et Terrebonne - offrent une plateforme intermodale et du stationnement incitatif (291 et 850 places), principalement destinés à desservir les relations périphérie-centre. Mais les jeunes trouvent que ces stationnements sont sous-dimensionnés par rapport au volume des autos qu'ils doivent accueillir. Après 8 h le matin, ces stationnements sont complets;

▼ Finalement, les déplacements en autobus ne bénéficient pas encore d'un aménagement favorisant la fluidité des circuits en période de congestion routière. Seules deux voies réservées d'une longueur modérée à faible ont été identifiées (autoroute 25 vers l'autoroute 440; pont Le Gardeur entre Repentigny et l'île Bourdon). Des voies réservées pour les autobus express en direction de Montréal et pour les véhicules électriques seraient pourtant bienvenues.

Actuellement, les services de transport en commun ne constituent pas une solution efficace pour les jeunes que représente Repen Repensé. De fait, 19 % des jeunes qui ont répondu au sondage indiquent préférer utiliser le transport actif au transport en commun. Plusieurs mentionnent, en plus des incommodités majeures liées au transport en commun, les impacts négatifs de l'absence de confort dans la réalisation des trajets (absence de structures chauffées pour attendre l'autobus, absence de WIFI).

Ils indiquent aussi le manque d'harmonisation des tarifs d'accès sur le territoire métropolitain de Montréal, alors même que la cohérence du fonctionnement économique de ce territoire repose aussi sur les navettes en transport collectif.

Plusieurs enquêtes origine-destination soulignent que, si les jeunes générations sont plus enclines à utiliser le transport en commun, ou sa combinaison avec un autre mode (auto, transport actif), elles ne le feront pas si cette démarche se traduit par une perte de temps ou d'efficacité. Afin de garantir un développement plus durable qui soit à l'échelle métropolitaine, le comité Repen Repensé demande à l'ARTM de considérer dans son PSD des options viables et performantes.



JEUNES D'AUJOURD'HUI, MÉNAGES DE DEMAIN

En raison de la situation de transition dans laquelle ils se trouvent, les jeunes sont aussi à la veille d'effectuer des choix résidentiels et de travail de longue durée. Les jeunes de 15 à 29 ans d'aujourd'hui composent donc, en grande partie, les ménages de demain.

Comme l'ont montré plusieurs études récentes, l'attachement au territoire d'origine, y compris dans les territoires périurbains, est important pour les résidents. Souvent, il conditionne le choix du retour dans le quartier ou le territoire dans lequel les jeunes ont grandi. Ainsi, dans ses travaux, Sandrine Jean (2014) explique l'importance de l'attachement fonctionnel, social et émotionnel des jeunes familles au moment d'effectuer un choix résidentiel dans le territoire métropolitain de Montréal³.

Repentigny et la MRC de L'Assomption occupent une position névralgique, à l'entrée du Grand Montréal et de la région de Lanaudière. Il s'agit d'un pôle important en matière d'emploi et d'éducation ainsi que d'accès à des transports en commun performants. Pourtant, les possibilités de développement sont limitées. La MRC de L'Assomption dispose d'un faible potentiel en matière de terrains vacants (5 % de la superficie des terrains vacants développables de la couronne Nord, soit 134 hectares).

Une très faible part de ces terrains disponibles se localisent dans les aires TOD identifiées sur le territoire de la MRC. 243 logements pourraient être développés sur les quatre hectares résidentiels disponibles localisés dans les aires TOD du terminus de Repentigny, de la gare de Repentigny et de la gare projetée de L'Assomption. Il est peu probable que ces aires accueillent 40 % de la croissance des ménages d'ici 2030, comme le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMM le visait en 2012.

Cependant, des options de développement résidentiel potentiellement attractives pour les jeunes, existent à proximité de Repentigny et de la MRC de L'Assomption. La MRC Les Moulins concentre 44 % des terrains vacants développables dans la couronne Nord. De fait, c'est aussi dans cette MRC que le plus grand projet de développement résidentiel, Urbanova, est, à l'heure actuelle, en cours de développement. Ce projet devrait accueillir à terme 12 000 unités d'habitation et 35 000 habitants. Il tire parti de la proximité avec l'autoroute 640 tout en proposant le développement d'un nouveau pôle résidentiel en couronne Nord.

Par ailleurs, sur ses territoires vacants et sur ses territoires à redévelopper, la MRC de L'Assomption aspire à développer un projet novateur, de classe mondiale, en agrotechnologie : le projet Agtech. Comprenant, entre autres plusieurs pépinières d'entreprises, Agtech devrait devenir un véritable pilier de l'emploi et de la valorisation des compétences des jeunes de la région formés en technologies agricoles avant-gardistes.

Le développement d'un projet de transport en commun structurant le long de la 640 favoriserait donc le renforcement de la complémentarité entre les nouveaux développements résidentiels dans la MRC Les Moulins et ce futur pôle d'emploi. Il allégerait aussi les enjeux de congestion sur les axes routiers existants (A40, A25) en offrant des options diversifiées d'emploi de proximité aux futurs jeunes ménages y résidant.

En plus du gain de temps et de la meilleure qualité de vie, les futurs ménages se localiseraient à proximité du territoire auquel ils sont attachés affectivement et émotionnellement, en ayant une empreinte écologique limitée (moins de gaz à effet de serre, habitat plus compact).

³ Jean, S. (2014). Ville ou banlieue? Les choix résidentiels des jeunes familles de classe moyenne dans la grande région de Montréal. Recherches Sociographiques, vol. LV, no1, p. 105-134.



UN PLAN D'ACTION SOUTENABLE

Le comité Repen Repensé tient à offrir à l'ensemble des jeunes les options de transport en commun les plus durables, efficaces et équitables, et ce, afin de leur assurer les meilleures chances de réussite dans la vie. Cela se traduit par un réseau de transport collectif performant en termes de fréquence, de rapidité, d'amplitude, de sécurité et de fiabilité.

Le réseau de transport collectif doit globalement participer à l'amélioration de l'accessibilité et de la circulation entre Repentigny, la MRC de L'Assomption, la couronne Nord et le Grand Montréal par la meilleure desserte de tous les secteurs géographiques. La MRC de L'Assomption et Repentigny sont actuellement défavorisées alors même que leur localisation leur confère une situation stratégique exceptionnelle.

Le comité Repen Repensé demande à l'ARTM de corriger cette situation qui a déjà un fort impact sur les choix professionnels, académiques et résidentiels des jeunes et d'inscrire prioritairement à son programme l'analyse de mesures qui permettraient :

- ▼ L'amélioration des horaires de desserte des trains et des autobus;
- ▼ Le moindre impact de la congestion routière sur les navettes expresses (voies réservées) et l'encouragement des choix durables (véhicules électriques);
- ▼ La bonification des réseaux de desserte vers et depuis les pôles d'activité des jeunes.

Il est essentiel que la priorisation dans les projets retenus se fasse en fonction du rééquilibrage des infrastructures et services pour assurer l'équité pour tous les jeunes dans le Grand Montréal. Il est important aussi que les projets identifiés par l'ARTM améliorent la possibilité pour les jeunes d'effectuer des choix durables et cohérents avec leurs aspirations.

Enfin, les jeunes étant les contribuables de demain, le comité Repen Repensé recommande à l'ARTM de considérer les options existantes pour un financement innovant du transport structurant en couronne Nord.

